



CHANTIERS JEUNES

14 - 18 ANS

Les chantiers jeunes, coordonnés par la Mairie, ont pour ambition plusieurs objectifs :

- Avoir la possibilité de découvrir le monde du travail
- Développer son savoir-être et son savoir-faire à travers de nouvelles expériences
- Continuer de développer ses compétences qui pourront être ré utilisées dans le parcours scolaire et professionnel
- Rencontrer d'autres jeunes et professionnels
- Ouvrir le champ des possibles

Les critères de sélection

Les jeunes doivent avoir entre 14 et 18 ans. Ils doivent être Grignerots. Après constitution du dossier, les places seront attribuées dans une ambition de mixité de genre et sociale.

L'organisation

Les chantiers peuvent durer entre 1 et 5 jours. Pendant les vacances scolaires ou en période scolaire pour les chantiers éducatifs.

Sur chaque session, un groupe entre 3 et 10 jeunes est constitué. Le nombre de jeunes varie en fonction du projet et des objectifs posés.

Les jeunes effectuent 4 heures par jour de chantier en échange d'une gratification de 30 euros.

L'encadrement

L'encadrement se fera sur deux niveaux :

- Un encadrement technique qui sera déterminé en fonction de la tâche à accomplir
- Un encadrement pédagogique avec les professionnels jeunesse suivant le groupe sur le chantier

Les deux approches ont pour vocation de développer l'autonomie des jeunes, leurs compétences techniques et psychosociales ainsi que de les valoriser dans leurs actions sur le territoire.

> Sur le début du chantier, un temps (d'environ 1 heure) est consacré à l'accueil des jeunes : leur parler des techniques qui pourront être utilisées, découvrir le groupe, revenir sur les objectifs. Ce temps est assuré en partenariat avec les différents encadrants pédagogiques (le centre Socioculturel, les AJD et l'animateur jeunesse de la mairie).

> À la fin du chantier, un bilan est prévu en direction des jeunes afin d'avoir des retours et de pouvoir effectuer un suivi de ce dispositif.

Dossier candidature Chantiers Jeunes

Dossier à envoyer au plus tard 10 jours avant le démarrage du chantier

BÉNÉFICIAIRE DU DISPOSITIF

Nom : Prénom :

Sexe : F / M Date de naissance : / /

Adresse

Rue :

Code postal : Ville :

Email :

ENGAGEMENT JEUNE

- > Je m'engage à respecter les horaires et les jours de travail déterminés
- > Je m'engage à avoir le comportement adapté (respect des consignes, respecter le groupe et prendre soin du matériel)
- > Je m'engage à respecter le principe de neutralité et laïcité

En signant, je m'engage sur ces points. Tout manquement peut amener à une exclusion temporaire ou définitive. La gratification est liée au respect de ces engagements.

Signature bénéficiaire du dispositif :

AUTORISATIONS

Je soussigné(e) Mme, M mère / père / tuteur
avoir pris connaissance du règlement et autorise
à participer au dispositif Chantiers Jeunes de la Ville de Grigny-sur-Rhône.

☐ **Autorise la Ville de Grigny-sur-Rhône à photographier ou filmer le bénéficiaire pour publication ou diffusion sur les différents supports de la Ville (Grigny Mag, site internet, réseaux sociaux de la Ville, presse)**

PIÈCES À FOURNIR

Le service Jeunesse centralise les inscriptions. Un accompagnement dans l'écriture des lettres de motivations peut être demandé.

- ☐ Une lettre motivation
- ☐ Une copie de la carte vitale
- ☐ Cette fiche dûment remplie
- ☐ La fiche sanitaire / fiche renseignement
- ☐ Une autorisation parentale et une réponse sur le droit à l'image
- ☐ RIB (si gratification prévue)
- ☐ Photocopie carte d'identité
- ☐ Un justificatif de domicile